




# BULLETIN TECHNIQUE
# de la Station d'Avertissements Agricoles
## RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux
Prix de l'abonnement annuel: 12 NF

*Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région*

N° 270 5 Avril 1960

## ARBRES FRUITIERS

### AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER: les traitements appliqués avant la floraison devront être renouvelés à la chute des pétales.

TAVELURE DU POMMIER: la maturation des germes (ascospores) se poursuit en toutes régions.
Le premier traitement devra être appliqué:
- d'urgence, dans les régions suivantes:

AIN: 45, 46, 47, 50, 119
ARDECHE: 143, 145, 151, 152
DROME: 123, 125, 126, 129, 130, 135, 136
ISERE: 104, 105, 107, 113, 118, 120
LOIRE: 8, 10, 11, 25
RHONE: 23, 25, 27, 29, 31, 33, 36
SAVOIE: 82, 83, 87 et 89 en amont de St Pierre d'Albigny, 88, 90
HTE SAVOIE: 60, 61, 62, 63, 64, 66, 68, 69, 70

- à la fin de la première pluie importante d'Avril dans les régions: 3, 4, 5, 6, 7, 13, 14.

- dès le stade D dans les régions non encore visés ci-dessus ni dans les bulletins précédents.

HOPLOCAMPE DES POIRES ET DES PRUNES: ces ravageurs doivent leur surnom de "vers cordonniers" aux trous ronds, nets, de 1mm5 à 2mm de diamètre qu'ils laissent sur les jeunes fruits après leur sortie. La larve elle-même est caractérisée par une forte odeur de punaise.

Le traitement doit être appliqué dans les plantations habituellement sujettes à leurs attaques, dès la chute des pétales (sur poirier, il pourra être combiné avec celui de la tavelure).

On utilisera une des formules suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| H.C.H. | à raison de 100gr/hl | de matière active |
| Lindane | " 12gr/hl | " " " |
| Parathion éthyle | 20gr/hl | " " " |
| " méthyle | 30gr/hl | " " " |

Remarque générale: nous rappelons à cette occasion que les traitements insecticides sont rigoureusement interdits pendant la pleine floraison des plantes et arbres en raison du danger d'intoxication qu'ils peuvent présenter pour les abeilles.

### INFORMATIONS

PUCERONS & PSYLLES: il convient actuellement de surveiller principalement les espèces suivantes: puceron noir du pêcher, puceron vert du pommier, psylle du poirier, et de leur appliquer un traitement (produits de la rubrique "pucerons" sur la liste des "produits conseillés") dès apparition des premières colonies de pucerons ou des premières éclosions

P.12 72

de larves du psylle.

CHENILLES ARPENTEUSES et tordeuses du feuillage en général: les espèces les plus précoces vont prochainement apparaitre.

Le traitement doit être appliqué dès les tout premiers dégâts. On utilisera un arséniate de plomb ou un produit à base de D.D.T.

ACARIENS: l'espèce la plus précoce d'araignées rouges, le Bryobe, est éclose en grandes quantités depuis quelques jours. Notamment sur pêcher et poirier, un premier traitement devra lui être appliqué d'urgence (voir p. 1 et 4 de la liste).

Les Parathion, Malathion, E.P.N. sont d'autant plus efficaces que la température est plus élevée.

Le Demeton et autres produits systémiques sont actifs surtout en période de forte poussée de sève.

## PETITS FRUITS

### INFORMATIONS

SESIE DU GROSEILLIER: certains producteurs peuvent actuellement être inquiétés par la présence de larves à la base des tiges. Il s'agit de larves écloses en 1959 et qui terminent leur vie larvaire. Les papillons n'apparaitront pour pondre qu'à la fin du printemps. Un bulletin renseignera alors sur les traitements à appliquer.

DIDYMELLA SUR FRAMBOISIER: bien que la maturité des germes ne se poursuive que très lentement et compte-tenu de l'efficacité encore incertaine des traitements, les producteurs qui désireraient tout de même les appliquer cette année auront intérêt à les renouveler dès maintenant tous les 15 jours ou même entre temps à la suite de fortes précipitations.

A l'aide de bouillies à base de cuivre ou de captane, l'efficacité de ces traitements précoces apparait plus certaine (la gamme des produits pourra être élargie à la lumière des résultats de 1960) contre l'Anthracnose.

De toutes façons il est absolument nécessaire d'éliminer dès maintenant tous les rameaux plus ou moins blanchis par les attaques antérieures de Didymella ou porteurs de pustules de l'Anthracnose, même s'il s'agit de bois de l'an dernier.

## INFORMATIONS MARAICHERES

CHOUX - Charançons de la tige: La tige est minée par de petits vers; dès l'apparition des charançons début avril traiter par poudrage ou par pulvérisation avec un insecticide à base de: Lindane, Parathions ou Dieldrine.

Mouches: Les racines des plançons sont détruites par des asticots; désinsectiser le sol avant le repiquage avec de l'Aldrine ou de l'Heptachlore.

Mildiou: Traiter les plançons par poudrage ou par pulvérisation avec un fongicide cuprique, Organo cuprique ou organique de synthèse.

POIS - Sitone: ce petit charançon ronge le bord des feuilles, dès les premiers dégâts traiter par pulvérisation ou par poudrage avec un insecticide à base de D.D.T. de Lindane ou de Parathions.

HARICOT- Anthracnose: cette maladie se caractérise par des taches brunes cerclées de noir sur feuilles, tiges et gousses. Désinfecter les semences avec l'un des fongicides réservés à cet usage: Organo-mercurique ou T.M.T.D.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Agent technique chargé des questions maraichères
G.FERAND

...